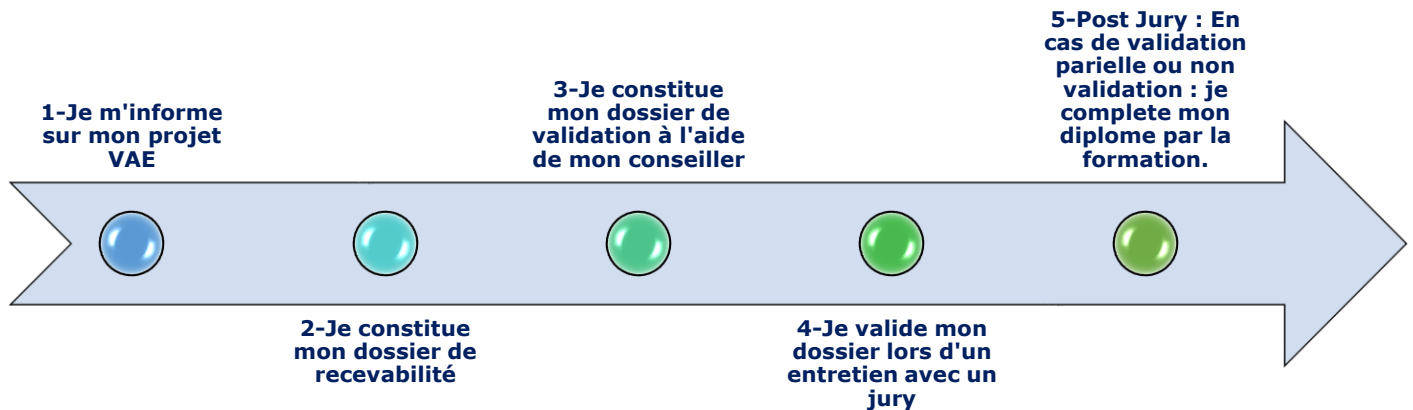


Prestation d'accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de L'Expérience



Le clin d'œil de l'agitateur !

Pourquoi une VAE ?

S'engager dans une VAE est très souvent le point de départ d'une réflexion plus large sur son parcours. Elle peut amener à changer d'emploi ou encore reprendre ses études, passer un concours, etc... Au-delà de toute reconnaissance professionnelle, toute personne ayant entrepris un parcours VAE en ressort avec une fierté et une estime de soi renforcées !

Peur de se lancer tout seul ? Difficulté à appréhender la rédaction du dossier ?
Incertitudes quant au jury en fin de parcours ?
Un accompagnement avec possibilité de prise en charge financière est proposé.

Il s'agit d'une aide méthodologique pour rédiger au mieux le dossier dans lequel sont décrites les compétences acquises au cours de l'expérience professionnelle, et d'une préparation à la présentation du dossier devant un jury de validation composé de formateurs et de professionnels.

Public visé par la formation et pré-requis

Toute personne souhaitant acquérir un diplôme ou une certification et ayant une année (consécutive ou pas) en équivalent temps plein d'expérience professionnelle ou bénévole (attestée) en lien avec le diplôme visé

- ☞ Pas de pré requis spécifique, en termes de niveaux et de diplômes
- ☞ Les Savoirs de Bases : Communiquer en français ; utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ; utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numériques ; travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ; travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel.
- ☞ Volonté de s'impliquer personnellement et émotionnellement dans cette formation pour en tirer les meilleurs bénéfices
- ☞ Parler une langue étrangère selon la qualification visée
- ☞ Maîtriser l'informatique est nécessaire

↳ **Durée de la formation et modalités d'organisation**

L'action de Formation se déroule dans les locaux de JMB Formation ou dans vos locaux
Accompagnement en face à face durant 24 heures
Toutes nos formations sont adaptables aux apprenants en situation de handicap.

↳ **Tarif et contractualisation**

Un support de contractualisation est proposé au candidat en fonction de son financement.

↳ **Objectifs de l'accompagnement**

- ↳ Repérage du (ou des) emploi(s) à exploiter au regard du diplôme.
- ↳ Explicitation du dossier VAE (organisation de son contenu, objectifs des questionnaires).
- ↳ Analyse des expériences et situations de l'emploi du bénéficiaire dans l'organisation de l'entreprise.
- ↳ Ciblage des activités du bénéficiaire au plus près des compétences attendues du référentiel du diplôme visé.
- ↳ Analyse de la description du (ou des) emploi(s) et activités du bénéficiaire.
- ↳ Prise en compte d'autres expériences significatives à intégrer dans le dossier.
- ↳ Préparation à l'entretien oral de VAE.

↳ **L'aide à la rédaction du dossier de validation**

↳ **L'entretien d'exploration du parcours** il permet de recueillir les éléments biographiques et la liste des expériences du candidat.

- ↳ Quelles sont les grandes étapes de votre parcours ? Comment les nommeriez-vous ?
- ↳ Quels sont les points communs et les points divergents entre ces différentes étapes ?
- ↳ Que retenir de particulier de chacune de ces étapes ? A propos d'autrui ? A propos de vous-même ?
- ↳ Quels sont les événements de votre parcours qui, pour vous, constituent des échecs ? Des réussites ? En quoi ?
- ↳ Quel aurait été pour vous le parcours idéal ?

↳ **L'entretien d'explicitation des activités** il a pour objectif d'aider à verbaliser, mettre en mots une action particulière. Il permet donc d'obtenir une information particulièrement fine sur la manière dont un individu a réalisé une tâche.

- ↳ Le découpage des activités en tâches
- ↳ La contextualisation
- ↳ Le repérage des tâches répétitives, occasionnelles, exceptionnelles
- ↳ La description des séquences de travail
- ↳ Les conditions de réalisation des tâches
- ↳ La réflexion et la conception de l'activité
- ↳ La préparation
- ↳ Les moyens mis en œuvre pour conduire l'activité
- ↳ La réalisation de l'activité
- ↳ L'analyse du résultat obtenu
- ↳ Ce qu'il faut en déduire

↳ **L'élaboration du dossier de validation** Rapprocher expérience, référentiel de certification et compétences, c'est-à-dire sélectionner avec le candidat les éléments de son parcours (activités professionnelles et extraprofessionnelles) qui sont en rapport direct avec le diplôme auquel il postule, afin de les présenter dans son dossier, de façon lisible et compréhensible pour le jury.

- ↳ Mettre en évidence les connaissances que les formations suivies (en inter ou intra entreprise, en formation professionnelle continue, à la demande de son employeur, à son initiative personnelle, diplômantes ou non diplômantes...) lui ont permis d'acquérir.
- ↳ Mettre en évidence en quoi les activités réalisées en milieu professionnel (salariées ou non salariées) sont signes de mobilisation d'aptitudes et de connaissances. Montrer en quoi elles expriment des compétences.
- ↳ Montrer que les activités réalisées dans le cadre d'une activité personnelle (sociales, individuelles, voyages, lectures, écriture, réalisations artistiques ou autres...) ont été l'occasion d'apprentissages en autodidacte.
- ↳ Penser à joindre un glossaire des termes utilisés

↳ **Le rassemblement et le choix des éléments de preuves**

- ↳ Les preuves administratives : photocopies des diplômes, des programmes et contenus des formations suivies...
- ↳ Les preuves en appui de la présentation et de l'analyse de l'expérience : il ne s'agit pas de rassembler tous les documents qui justifient l'expérience décrite par le candidat, mais de joindre uniquement ceux qui révèlent les compétences les plus représentatives de la certification visée (rapport d'activités, projets, articles, revue de presse, organigramme, compte-rendu de réunion, lettre de mission, schéma d'un processus de fabrication, ouvrage, sculpture, film, etc.).

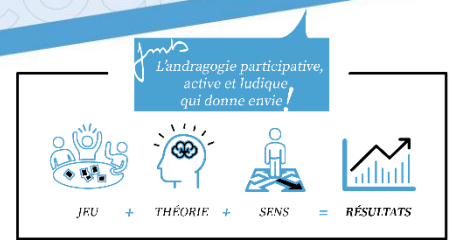
↳ **La préparation à l'entretien avec le jury**

- ↳ Relire soigneusement et s'imprégner du référentiel de certification et du dossier de validation ;
- ↳ Noter les points du dossier qui semblent fragiles et préparer leur développement, avec précisions et ajout de preuves supplémentaires ;
- ↳ Élargir la réflexion sur le métier, ses conditions d'exercice, le secteur professionnel ;
- ↳ S'entraîner, si possible devant un public (entourage familial, amical, professionnel), à la présentation orale et à l'argumentation des éléments constitutifs du dossier.

↳ **Évaluation par un jury**

Le jury se prononce au vu du dossier de validation dont le contenu est fixé par l'organisme qui délivre le Diplôme, Certificat ou Titre. Il peut vous demander un entretien ou une mise en situation professionnelle.

Le jury valide totalement ou partiellement l'obtention de la certification. En cas de validation partielle, le jury vous préconise la nature des compétences complémentaires à acquérir.



Moyens et méthodes pédagogiques

Pour mener à bien nos prestations, nous mobilisons les compétences nécessaires au service du module de formation.

Toutes nos prestations sont adaptées en fonction du contexte des objectifs et de la commande de notre donneur d'ordre.

Une attention particulière sera portée sur le respect des exigences relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Travailler pour une entreprise, pour un service, c'est y participer !

Aussi, lorsque nous construisons un module de formation, nous partons toujours du principe que "c'est en s'investissant que l'on gagne". Nous proposons alors à chaque apprenant d'être au cœur de l'action pour devenir : **Acteur, pour FAIRE !**

Par cet investissement, il peut se perfectionner, apprendre et acquérir de nouvelles compétences.

L'adulte, en tant qu'apprenant, souhaite :

- ↳ Apprendre de nouvelles compétences ou pratiques ;
- ↳ Obtenir de nouvelles informations visant l'atteinte de nouvelles compétences ;
- ↳ Une formation qui satisfait ses désirs personnels et professionnels ;
- ↳ Améliorer une compétence ou une pratique professionnelle déjà acquise ;




« Les compétences c'est bien, mais le professionnalisme c'est mieux ! »

Les outils mis en œuvre

Au-delà des moyens technologiques, ordinateur, vidéoprojecteur, nos jeux de carte ou en bois, nos plateaux de jeux permettent aux participants de "focaliser" leur attention à la formation. Véritables outils pédagogiques, ils sont des compléments indispensables et indissociables de l'animation de la formation. Ils permettent aussi bien le travail individuel qu'en équipe.

A chaque formation est remis aux participants de « vraies » fiches pédagogiques réalisées par nos soins en lien avec les apprentissages, ou des Pockets-book, véritables outils nomades rappelant toutes « les ficelles et astuces » de la formation.

Qualité du centre de formation

	JMB Formation applique la charte de déontologie, défend les valeurs de transparence, loyauté et éthique professionnelle.
	Depuis 2016 , la qualification ISQ-OPQF qui atteste du professionnalisme, de la compétence et de la capacité de notre organisme de formation à réaliser une prestation de formation.
Qualiopi	Depuis 2020 , la certification QUALIOPi qui atteste de la qualité des processus mis en œuvre de nos formations. « Fort de nos, qualification et certification, JMB Formation est référencé dans les catalogues de plusieurs financeurs ».
	JMB Formation adhère à la FFP qui offre à ses adhérents les conseils juridiques, l'accompagnement à la démarche qualité, la veille sur l'actualité de la Profession et les mutations en cours...

Qualité

Remarque : dans l'ensemble du document, les termes « candidat », « apprenant », « formateur », « tuteur », « jeune actif », « salarié », « demandeur d'emploi », « personne », désignent aussi les femmes que les hommes.

Code	Date de création	Date de modification	Rédacteur	Approbateur
P05	02/01/2019	30/03/2022	Pierre LE BERRE	Jean-Michel BACHELLERIE